



# Aréna Pat Burns - du rêve à la réalité...



La Ville est très fière d'annoncer que suite à l'ouverture des soumissions des entrepreneurs le 29 septembre dernier, elle a, par voie de résolution unanimement votée par les élus, accordé le contrat de construction de l'Aréna Pat Burns à Roche Construction inc. pour un montant total de 8 939 700 \$, le 4 octobre 2010. Quatre soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres public qui s'est déroulé durant le mois de septembre.

Les soumissions des firmes Groupe Axor Inc., Pomerleau Inc., la société de construction Gératék ltée et Roche Construction Inc. ont d'abord fait l'objet d'une analyse qualitative par un Comité spécialement formé à cette fin par le Conseil municipal. Compte tenu que les quatre compagnies se qualifiaient à cette première étape, le Comité d'analyse a donc procédé à l'ouverture des enveloppes de prix et mis en relation ces deux variables, le tout, conformément à la procédure établie dans la

Loi sur les Cités et Villes. Les résultats finaux figurent comme suit :

Gératék ltée	0,152
Groupe Axor inc.	0,150
Roche Construction inc.	0,162
Pomerleau inc.	0,155

Tel que prescrit par la Loi, le contrat a donc été accordé à la firme ayant obtenu le pointage final le plus élevé.

Grâce aux subventions gouvernementales, à l'importante collaboration du Collège de Stanstead ainsi qu'à l'appui de généreux donateurs, nous pourrions enfin apercevoir la charpente prendre forme très prochainement. Les travaux devraient débuter dans les premières semaines du mois d'octobre.

Le 6 octobre dernier, Pat Burns, accompagné de sa femme Line et de plusieurs de ses anciens joueurs, tels que Guy Carbonneau, Stéphane

Richer et Doug Gilmour, est venu soulever la première pelletée de terre pour la construction de l'Aréna, directement sur le site du futur amphithéâtre, près de la rue Parc.

Le Maire, Philippe Dutil, s'est dit très touché par le vibrant témoignage de Mme Line Burns, faisant état du courage et de la détermination de son mari, Pat Burns. « Je crois que Pat est un modèle très inspirant pour notre jeunesse et je suis très honoré qu'un homme de cette trempe ait accepté de donner son nom à notre futur aréna. »

Rappelons finalement que le 26 mars dernier, la Ville recevait le Premier ministre Stephen Harper, M. Pat Burns, les Sénateurs Jacques Demers et Pierre-Hugues Boisvenu ainsi que plusieurs autres dignitaires venant faire l'annonce d'un octroi d'une aide financière d'un montant d'environ 5.3 M. \$ provenant des gouvernements fédéral et provincial pour la réalisation du nouvel aréna Pat Burns.



Photo: Jacques Lévesque

De gauche à droite, Jonathan Cowen (Stanstead College), Philippe Dutil (Maire de Stanstead), Andrew Molson (vice-président du conseil d'administration de la Molson Coors Brewing Company), Pierre Reid (Député d'Orford), Line Burns, Pat Burns, Chris Wood (Président du Comité de l'Aréna).

## TABLE DES MATIÈRES

Informations générales.....	2-3
Nouvelles municipales .....	3
Programme Mieux consommer .....	4
Société protectrice des animaux.....	4
Divers .....	5
Loisirs .....	5
Association des loisirs.....	6
Sûreté du Québec .....	7
Comité d'embellissement de Stanstead....	8
Calendriers .....	8
Scolarité .....	9
Publicité .....	10
Maison hantée .....	11



## Votre Conseil municipal



**Philippe Dutil**  
Maire

Membre de:



**Paul Stuart**  
Siège #01  
Loisirs et Culture et  
Sécurité publique



**Jody Stone**  
Siège #02  
Hygiène du Milieu et  
Administration



**Wayne Stratton**  
Siège #03  
Sécurité publique



**Michèle Richard**  
Siège #04  
Transport routier et  
Administration



**Christopher Goodsell**  
Siège #05  
Transport routier et  
Administration



**Guy Ouellet**  
Siège #06  
Loisirs et Culture et  
Sécurité publique

### Me Guillaume Labbé

Directeur général

### Me Josiane Hudon

Greffière et directrice générale adjointe

### Mme Véronique Blouin

Trésorière

### Mme Renée Nadeau

Réceptionniste et adjointe administrative

### M. Stanislav Korolev

Inspecteur en bâtiment et environnement

### Mme Marise Trépanier

Intervenante en loisirs

### M. Michael Houle

Directeur des travaux publics

### M. Patrick Robert

Contremaître des travaux publics

### Conception et impression du journal:

© Les Publications Municipales Inc. – (450) 787-2715



## Site internet

Vous pouvez aller consulter le site internet de la municipalité au [www.stanstead.ca](http://www.stanstead.ca), disponible en version française et anglaise. Vous y trouverez entre autres les dernières nouvelles de la Ville, les procès-verbaux des réunions du conseil municipal ainsi que toutes autres informations concernant l'organisation, la réglementation, les activités et l'administration de la Ville.

## Assemblées du conseil municipal

Les séances régulières du conseil ont lieu à tous les premiers lundis du mois. Il est également possible que des assemblées extraordinaires aient lieu pendant le mois. À ce moment, un avis ainsi que l'ordre du jour sont alors affichés sur le babillard de l'hôtel de ville. Ces séances sont publiques, tous les citoyens pouvant y assister.

Si vous désirez connaître les décisions qui y sont rendues, vous pouvez aller consulter les procès-verbaux de ces assemblées publiés sur le site internet de la Ville, lesquels sont également disponibles à l'Hôtel de Ville.

## Transport des alentours, accessible à tous!

Un service de transport adapté est non seulement offert aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui éprouvent de la difficulté à se véhiculer, mais également à toute personne ayant besoin d'un moyen de transport. Il suffit de compléter un formulaire pour s'y inscrire. L'inscription est gratuite et vous n'avez ensuite qu'à réserver votre place 48 heures à l'avance pour faciliter l'organisation des transports. Un point d'embarquement vous sera alors assigné sur le circuit de Transport des Aalentours. Les personnes

inscrites au transport collectif doivent informer Transport des alentours inc. de tout changement concernant leur adresse ou leur numéro de téléphone.

Pour de plus amples renseignements ou demande de formulaire, veuillez contacter directement le Transport des Aalentours inc., au numéro suivant: 819-843-3350 ou par courriel à l'adresse suivante: [alentour@cgocable.ca](mailto:alentour@cgocable.ca).

## Cueillette des ordures ménagères, matières recyclables et organiques

### Collecte des ordures ménagères

- Secteurs de Stanstead et Rock Island: à tous les mercredis à partir de 7h00
- Secteur de Beebe: à tous les jeudis à partir de 7h00

### Collecte des matières recyclables

- La collecte a lieu à tous les deux vendredis à partir de 7h00, pour tous les secteurs de la ville.

### Collecte des matières organiques

- Jusqu'au 31 octobre, la collecte des matières organiques s'effectue à chaque jeudi, pour tous les secteurs de la ville.

Ensuite, du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril, la collecte s'effectue un jeudi sur quatre. Voici les dates où il y aura collecte, et ce, jusqu'à la parution du prochain bulletin:

- 25 novembre
- 23 décembre

Notez qu'un calendrier des collectes est également disponible à la Mairie.

## LES SERVICES MUNICIPAUX

**Coordonnées Mairie** : 425, rue Dufferin, Stanstead, Québec

Tél: 819-876-7181 • Télécopieur: 819-876-5560

Courriel: [info@stanstead.ca](mailto:info@stanstead.ca) • Site internet: [www.stanstead.ca](http://www.stanstead.ca)



**Veillez prendre note** que les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.



## POUR SOUMETTRE VOS ARTICLES DANS LE JOURNAL

Le journal «*La Diligence*» est publié et distribué à chaque saison. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués au bureau municipal. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: [diligence@stanstead.ca](mailto:diligence@stanstead.ca)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS: (819) 876-7181**



## INFORMATIONS GÉNÉRALES (SUITE)

### Demande de permis et certificats pour divers travaux

L'obtention d'un permis ou d'un certificat doit faire partie de la planification de votre projet de construction ou de rénovation. En effet, tous travaux intérieurs ou extérieurs de construction, de transformation, d'agrandissement, de rénovation ou d'addition d'un bâtiment (comme un cabanon), font l'objet d'une demande de permis auprès de l'inspecteur municipal. Le coût d'un permis est minime. Sans permis, toute personne s'expose à des amendes variant de 500 \$ à 1000 \$.

Tout propriétaire doit également s'informer sur les normes d'implantation et les distances à respecter avant de procéder à l'installation d'une clôture ou d'un bâtiment secondaire, pour ne nommer que ces deux exemples.

Que ce soit pour un changement d'usage, un ouvrage de captage des eaux souterraines, l'installation d'une fosse septique, l'abattage d'un arbre, la pose



d'une enseigne ou autres, informez-vous sur les documents requis pour l'obtention d'un certificat d'autorisation.

La personne ressource à contacter pour des demandes de permis ou de certificats est l'inspecteur en bâtiment et environnement, M. Stanislav Korolev.

Il est possible de le rencontrer sur rendez-vous, que ce soit à votre domicile ou à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h30. Vous pouvez également le joindre par téléphone au 819-876-7181, ou encore par courriel à [inspecteur@stanstead.ca](mailto:inspecteur@stanstead.ca).

### Rinçage des conduites d'alimentation en eau

Avis est donné à tous les citoyens et citoyennes que la ville procédera à un rinçage des conduites d'aqueduc **du 26 octobre au 13 novembre** pour les secteurs de Stanstead et Rock-Island et **du 8 au 13 novembre** pour le secteur de Beebe.

Nous préférons aviser les citoyens de ce fait car bien que l'eau soit potable, il est possible



qu'elle ait une couleur jaunâtre. Par conséquent, il est déconseillé de faire votre lessive durant cette période, afin d'éviter d'abîmer vos vêtements.

### Abri temporaire pour automobile

Que ce soit pour un usage résidentiel ou commercial, les abris temporaires pour automobile sont permis du 1er octobre au 30 avril. Les abris doivent être installés à 1,5 mètre (5 pieds) de l'emprise publique.

Même s'ils ne sont pas munis de côtés, ces abris de toile ou de plastique sont tout de même considérés comme des abris temporaires.



## NOUVELLES MUNICIPALES

### RÉFECTION DE PLUSIEURS RUES

Comme vous l'avez remarqué, la ville procède actuellement aux travaux de réfection des rues Willow Lane et Mountainview et ce, depuis le début du mois de septembre. Les travaux prendront fin vers la fin du mois d'octobre.

Rappelons que ces rues figuraient sur le plan d'intervention des ingénieurs en 2007, comme rues prioritaires à être refaites. Leurs infrastructures étaient dues et complètement désuètes.

Compte tenu que la ville avait obtenu une subvention de plus d'un million de dollars du programme PRECO (programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées), la ville a donc profité de cette occasion pour exécuter ces travaux.

Dans un autre ordre d'idée, des travaux seront exécutés sur la rue Jean-Louis Dupont afin de niveler et de réaménager ladite rue. Les travaux débuteront au courant du mois d'octobre. À ce titre, la ville avait également reçu une subvention égale à la moitié des coûts.



### SCULPTURE EN DIRECT DU GRANIT CENTRAL

C'est sous le thème de la *Démésure*, que la coopérative Granit Central de Stanstead a célébré du 3 au 6 septembre dernier l'événement nommé "Sculpture en direct". Cette activité consistait principalement à sculpter en direct, par un sculpteur de la région et devant public, la tête de ce qui sera le plus grand inukshuk au monde constitué de granit, soit d'une hauteur de 40 pieds. Rappelons l'origine de l'inukshuk, qui a joué un rôle important dans l'histoire et la pratique des Inuit, particulièrement pour la chasse traditionnelle au caribou.

L'activité remplace maintenant le Symposium international de sculpture sur granit, qui avait lieu à chaque année depuis quelques temps. On estime que le poids



total de cette sculpture avoisinera celui de deux éléphants d'Afrique, soit environ 10 tonnes. Granit central espère recueillir suffisamment de fonds cet automne afin d'être en mesure de bâtir et de pouvoir dévoiler le produit fini au printemps 2011.

### RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

#### Règlement 2010-135 concernant les demandes de révision de l'évaluation foncière auprès de l'organisme municipal responsable

La ville a conclu récemment une entente avec la MRC Memphrémagog afin de déléguer à cette dernière ses compétences en matière d'évaluation foncière. À ce titre, la ville a donc dû adopter un règlement visant à modifier l'endroit où devra être formulé les demandes de révision de l'évaluation foncière.

Par conséquent, toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, devra, **à compter de janvier 2011**, faire ces démarches auprès de la MRC Memphrémagog, et non à la municipalité. Par contre, jusqu'à cette date, le règlement 97-62 en la matière demeure valide et ces demandes devront être présentées à la Mairie de Stanstead.



# Fin du Programme diagnostique résidentiel MIEUX CONSOMMER d'Hydro-Québec

Le programme Diagnostique résidentiel Mieux Consommer, qui avait débuté en mars, s'est terminé en date du 11 octobre dernier. La ville a obtenu les résultats finaux des montants accumulés dans le cadre de cette campagne, montant se chiffrant à **4 680 \$**.

Rappelons que l'objectif minimal à atteindre était de 8 131 \$, ce qui aurait représenté une participation citoyenne de 32%. Avec le montant réellement obtenu, cela équivaut à une participation d'environ 18%. Bien que les objectifs originaux n'aient pas été atteints, nous sommes néanmoins très satisfaits des résultats et sommes également heureux de constater qu'un projet collectif sera

réalisé en bonne partie grâce à votre participation dans ce programme.

Rappelons que ce programme nommé «Diagnostic résidentiel Mieux consommer» consistait en un partenariat entre la ville, les organismes communautaires et Hydro-Québec. Le but était d'inciter les citoyens à remplir le questionnaire distribué par Hydro-Québec à cette fin puisque ce faisant, la ville allait recevoir 30\$ par questionnaire rempli par format papier et 35\$ par format électronique, le tout au bénéfice d'un projet communautaire.

Ainsi, l'argent amassé ira directement pour notre projet collectif, soit la construction d'un bâtiment d'installations sanitaires au parc Hackett.



## MIEUX CONSOMMER

Pour consulter les résultats de toutes les villes participantes ou pour toutes autres informations, vous pouvez visiter le site internet [www.courantcollectif.com](http://www.courantcollectif.com) ou appeler au **1-800-ÉNERGIE**.

En terminant, nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont pris quelques minutes pour compléter le formulaire ainsi que l'Association des loisirs qui a travaillé fort pour promouvoir cette campagne.



# Respecter les règlements municipaux : UNE QUESTION DE CIVISME, UN OBJECTIF D'HARMONIE

Respecter les règlements municipaux, c'est une question de civisme et d'harmonie. Cela fait de vous un gardien d'animal responsable et un citoyen respectueux des autres personnes qui partagent un même territoire.

La SPA de l'Estrie souhaite vous rappeler la réglementation municipale en matière de garde de chiens.

### Obligation de tenir votre chien en laisse

Le règlement municipal stipule qu'il est défendu de laisser un chien en liberté. Hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son gardien, un chien doit être tenu en laisse et accompagné d'une personne qui en a le contrôle. On garde son chien en laisse afin:



- de respecter les citoyens qui ont peur des chiens
- d'assurer la sécurité de l'animal et de toute personne qui l'entoure (bagarres entre chiens, morsures, accidents, etc.)
- d'éviter qu'il ne se fasse heurter par un véhicule
- d'éviter qu'il ne s'égare
- de contrôler ses déplacements
- d'éviter qu'on ne le vole

### Obligation de ramasser les excréments de votre chien

La réglementation municipale prévoit que le gardien d'un chien doit immédiatement enlever les matières fécales produites par son animal et en disposer d'une manière hygiénique.



On ramasse les excréments de son animal afin:

- d'éviter que certaines personnes aient de désagréables surprises en se promenant...
- d'accroître la sécurité et l'hygiène des enfants jouant à l'extérieur
- d'empêcher que certaines maladies se transmettent entre animaux
- de favoriser le respect des citoyens et de leur environnement
- de conserver la propreté des lieux publics

### Obligation d'enregistrer votre chien

Le règlement municipal stipule que toute personne gardant un chien dans les limites de la municipalité de Stanstead doit enregistrer son chien



## Société protectrice des animaux de l'Estrie

auprès de la SPA de l'Estrie. L'enregistrement doit se faire dans les quinze jours suivant son acquisition ou l'emménagement dans votre nouvelle demeure. La SPA de l'Estrie vous remettra un certificat d'enregistrement ainsi qu'un médaillon portant un numéro d'identification et qui doit être fixé au collier de votre chien.

### Le médaillon d'identification

- assure la sécurité de votre animal en cas de fugue ou de blessure; si un citoyen le trouve et le signale à la SPA de l'Estrie, le numéro inscrit sur son médaillon permet alors au personnel du refuge de vous retracer instantanément.



Le fait de ne pas se conformer à l'un ou l'autre de ces règlements municipaux peut entraîner une **amende minimale de 100 \$**, plus les frais.

Afin d'assurer une agréable cohabitation entre humains et chiens, la SPA de l'Estrie invite tous les résidents à collaborer.





**Collecte spéciale des feuilles mortes**

La collecte spéciale des feuilles mortes aura lieu cette année le **jeudi, 4 novembre**. Nous vous rappelons que les sacs doivent être placés en bordure des trottoirs pour 7h00. De plus, **les sacs doivent absolument être biodégradables et ne doivent pas peser plus de 30 livres (14 kilogrammes)**. Les feuilles seront acheminées vers un centre de compostage afin de leur donner une nouvelle vie.

**Dégagement des bornes fontaines**

Nous faisons appel à votre collaboration afin de laisser les bornes fontaines situées près de votre propriété accessibles en tout temps, dans le but de permettre aux véhicules d'urgence d'intervenir rapidement en cas de nécessité.

**Recyclage de la vieille peinture et des pneus usagés**

Vous pouvez aller porter vos contenants de vieille peinture chez A. Fluet et Fils Inc. et vos pneus usagés au garage Béliveau & Comeau inc. et chez Canadian Tire, lesquels font la récupération de ces matériels.

**Lampadaires brûlés**

Il serait grandement apprécié si les citoyens pouvaient informer la municipalité lorsque des ampoules des lampadaires de la municipalité sont brûlées. De cette façon, la Ville serait donc en mesure de corriger la situation plus rapidement, et ce, pour la sécurité de tous. Il suffit tout simplement de noter le numéro du poteau dont la lumière est brûlée et de le mentionner à la réceptionniste de l'Hôtel de Ville.

**Numéro civique bien visible**

Pour des raisons de sécurité et afin de faciliter le travail des services d'urgence, veuillez laisser votre numéro civique (adresse) bien visible.

**Programme des activités de la Bibliothèque Haskell**

Voici les activités qui auront lieu à la bibliothèque jusqu'en décembre:

- Octobre: mois des bibliothèques publiques en Estrie;
- Du 16 au 23 octobre: semaine des bibliothèques publiques au Québec avec campagne d'abonnement, concours et prix à gagner;
- 18 décembre à 14h: contes de Noël pour les 4 à 8 ans avec Claudette Picard de Sherbrooke;
- À chaque mois: exposition d'artistes locaux dans la salle de lecture de la bibliothèque;
- Jeudi et vendredi: heure du conte en anglais avec Nancy.

Pour plus d'information, veuillez contacter Marie-France au 819-876-2471 poste 203 ou encore Nancy, au poste 201.

## **Vous connaissez une personne qui vit seule? Un parent? une sœur ou un frère? votre voisin? Demeurer seul à la maison comporte certains risques, peu importe l'âge!**

**CONNAISSEZ-VOUS LE PROGRAMME PAIR?**

**Pair** est un programme gratuit qui contacte l'abonné par téléphone à l'heure choisie par ce dernier. Répondre à l'appel signifie que tout va bien. Si l'abonné ne répond pas, **Pair** enverra quelqu'un pour vérifier la raison de cette absence.

Destiné avant tout aux aînés vivant seuls, **Pair** est flexible et peut être offert à toute personne qui pourrait avoir besoin d'un tel service. Prenez le téléphone et contactez votre Centre d'Action Bénévole pour vous inscrire ou pour recevoir plus de détails :

CAB R.H. Rediker Stanstead – 819-876-7748

### **Pair est un service gratuit et rassurant pour l'abonné... et pour son entourage aussi! Pourquoi ne pas l'essayer?**





## Fête communautaire de Stanstead



La fête communautaire a été encore une fois un franc succès cette année grâce aux organisateurs, aux bénévoles, aux organismes ainsi qu'à la population qui est venue en grand nombre. Durant l'après-midi, la municipalité, en collaboration avec la Caisse Desjardins de Stanstead, ont remis des subventions à 26 propriétaires d'une première résidence à Stanstead ainsi qu'à 16 nouveaux nés. Dans le cadre de la campagne de persévérance scolaire du comité Santé-Education, le maire, accompagné des représentants des écoles secondaires, a remis des certificats à 22 gradués de Stanstead. La bourse du maire de 200 \$ a été attribuée à Damien Maclure-Dubois.

Le CAB R.H. Rediker, Litteracy In Action, le Centre culturel et de loisirs de Stanstead, les pompiers ainsi que Les Scouts ont offerts diverses activités pour les jeunes. Merci à tous les membres de l'association des loisirs ainsi qu'aux commanditaires qui ont participé à l'événement.

## Retour sur le festival Frontières en fête

Cette année, le Festival Frontières en fête s'est déroulé le 10 juillet sur les terrains de l'école Sunnyside et du Stanstead College. Jeux, tyrolienne, parade, exposition d'automobiles, musique, dîner et souper communautaire ainsi que feux d'artifices étaient au rendez-vous.



Cette année, bon nombre de personnes ont contribué à la levée de fonds au bénéfice des jeunes de la communauté. Cette levée de fonds avait pour but de déterminer lequel des participants volontaires au défi allait se faire raser soit la barbe, le torse ou encore les cheveux. Le maire, Robert Sheldon et Stéphane Francoeur se disputaient les votes. Le participant ayant reçu le plus d'argent devait relever son défi. Finalement, c'est M. le Maire qui a remporté le concours et ce, haut la main. Il a donc dû se faire raser la barbe... et ne l'a pas fait repousser depuis ce temps!

## Maison hantée à l'Halloween (voir affiche en page 11)

Encore cette année, l'association des loisirs vous invite à venir découvrir ce qui hantera la maison du 35 rue Canusa le soir de l'Halloween, soit **dimanche le 31 octobre 2010 de 17h à 21h**. L'an dernier, l'activité a connu un succès monstre et l'association vous réserve cette année de toutes nouvelles surprises... Les enfants âgés en bas de 8 ans doivent toutefois être accompagnés d'un adulte.

Comme à chaque année, la Ville demande à tous les automobilistes d'être extrêmement prudents lors de la soirée d'Halloween où des dizaines d'enfants circuleront dans les rues pour la traditionnelle cueillette de bonbons. Les pompiers se chargeront de patrouiller les différents secteurs de la Ville.

## Horaire de la patinoire du Stanstead College

Cette année, l'horaire de patinage libre se détaille comme suit:

À tous les samedis à partir du 25 septembre 2010 jusqu'au 12 mars 2011, de 19h00 à 20h30. Toutefois, notez que la patinoire sera fermée les dates suivantes:

**6 novembre, 4 et 25 décembre, 1er, 8 et 29 janvier.**

Exceptionnellement, la patinoire sera ouverte de 13h00 à 14h30 le 26 décembre et le 2 janvier.

## Activités du Centre culturel et de loisirs de Stanstead

Voici les activités offertes par le Centre culturel et de loisirs pour l'automne 2010:

Cours	Horaire	Lieu	Durée / début	Coût
Photographie en noir et blanc avec Walter Pare	Samedi 13h00-15h00	10 Phelps	6 semaines / 9 oct.	190.00\$ matériel fourni
Faux vitrail avec Brenda Roy	Jeudi 18h30 -20h30	10 Phelps	5 semaines / 7oct.	105.00\$ matériel fourni
Poterie avec Lisa Meneil	Mardi 19h00-21h00	10 Phelps	5 semaines / 5 oct.	132.00\$ matériel fourni
Aréobie/tae-bo avec Julie Chauvette	Jeudi 19h00-20h00	Salle communautaire de Beebe	10 semaines / 7oct.	70.00\$
Tai Chi avec Kim Prangley	Lundi 9h45-11h15 Mercredi 19h00-20h30 Vendredi 9h30-11h00	Salle communautaire de Beebe	10 semaines / 4 oct.	70.00\$
Guitare avec Olivier Adoue	Mardi 18h30-19h30	10 Phelps	10 semaines / 5 oct.	70.00\$
Violon avec Olivier Adoue	Mardi 19h30-20h30	10 Phelps	10 semaines / 5 oct.	70.00\$
Jujitsu pour enfant avec Willie Elman ( 5 – 11 ans)	Jeudi 18h00-19h00	Sunnyside	10 semaines / 7 oct.	70.00\$
Danse en ligne country avec Colette Ouellet	Lundi 19h00-20h00	Salle communautaire de Beebe	10 semaines / 4 oct.	70.00\$
Méditation avec Robert Meneil	Mardi 19h00-20h30	Salle communautaire de Beebe	5 semaines / 5oct.	20.00\$ donation

\* Leçon privée de guitare et de violon disponibles avec Olivier Adoue : 30,00\$ de l'heure.

**Bien que les journées d'inscription aient pris fin le 2 octobre dernier, il est possible que des places demeurent toujours disponibles. Vous pouvez ainsi rejoindre le responsable de ce programme, soit M. Patrick Gauthier, au 819-704-0660.**

Finalement, il est à noter que vous devez être membre du Centre culturel et de loisirs de Stanstead pour pouvoir bénéficier de ces activités. Pour ce faire, il suffit de s'inscrire en se procurant la carte de membre, au coût minime de 2\$ la carte.



# La Sûreté du Québec vous informe



*Service, professionnalisme,  
respect et intégrité.*

## FICHE DE VÉRIFICATION DE L'HALLOWEEN

### Voici une fiche de vérification officielle de l'Halloween :

- J'utilise du maquillage au lieu de porter un masque afin de mieux voir et de mieux entendre en tout temps.
- Je porte des vêtements courts pour éviter de trébucher.
- Je porte un costume aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes afin d'être bien visible.
- J'apporte une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible.
- Mes parents connaissent précisément mon trajet et mon heure de retour.

### Durant le trajet, je m'engage à :

- Rester en groupe ou avec l'adulte qui m'accompagne durant tout le trajet.
- Ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu.
- Ne jamais suivre un inconnu qu'il soit en voiture ou à pied.
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois, traverser les rues aux intersections et respecter la signalisation routière.
- Faire inspecter tous mes bonbons par mes parents dès mon retour.
- Toujours respecter l'environnement et les propriétés privées.

- Il est conseillé que lors du trajet des enfants un adulte les accompagne.

Lors de cette soirée du dimanche 31 octobre 2010, il y aura une présence policière accrue de 16h30 à 20h30.

Visitez notre site web [www.surete.qc.ca](http://www.surete.qc.ca)  
Jouez au jeu de la sécurité routière et joignez-vous au club des amis de Polixe.

**Sergente  
Ingrid Asselin**



## SECTION JEUNESSE

### LES 7 ERREURS

Notre artiste a reproduit ce dessin et a volontairement modifié 7 détails... Si tu regardes attentivement, tu les trouveras sûrement tout seul!



*Original*



*Modifié*



## Fleurons du Québec

Comme vous le savez, la ville est dorénavant membre de la corporation Fleurons du Québec, dont plus de 200 municipalités québécoises en font partie. Le but ultime de cette organisation est d'offrir aux municipalités l'opportunité d'embellir leur communauté par leurs efforts horticoles en leur offrant en retour une meilleure visibilité.



À ce titre, l'évaluateur des Fleurons vient visiter les municipalités, dresse un rapport et attribue ensuite le nombre de fleurons (de 1 à 5) à celle-ci, 5 étant la meilleure cote. Le rapport contient plusieurs recommandations aidant ainsi la ville à améliorer son côté horticole.



Or, l'évaluateur est venu visiter la municipalité cet été et sera en mesure de nous faire connaître notre nombre de fleurons au mois d'octobre. Nous vous tiendrons au courant des résultats très prochainement.

### Concours Maisons Fleuries

Le comité d'embellissement a initié cette année dans la communauté, un concours visant à récompenser les efforts horticoles des résidents, des commerces et institutions, concours nommé *Maisons Fleuries*.

Le comité a décidé d'inclure les commerces/industries et institutions compte tenu du passage des Fleurons du Québec cet été, et que ceux-ci évaluaient non seulement les résidences mais également ces catégories d'immeubles.

Nombreux ont été les commerçants qui ont contribué à la réussite du concours en donnant divers prix aux gagnants. Des membres dudit comité ont parcouru l'ensemble des rues de la ville au courant du mois d'août afin de déterminer les gagnants. Le comité a ensuite déterminé un seul gagnant au niveau commercial/industriel et un seul au niveau institutionnel (comprenant églises, bibliothèque, musée et écoles) ainsi que 6 gagnants au volet résidentiel, compte tenu du nombre important des prix à être distribués. Voici maintenant les heureux vainqueurs de ce concours:

#### Volet commercial/industriel

**Maison du granite, gîte, 9 rue Stevens**

Prix: 50\$ en argent offert par la Caisse Desjardins de Stanstead

#### Volet institutionnel

**Collège de Stanstead, 450 rue Dufferin**

Prix: 50\$ en argent offert par la Caisse Desjardins de Stanstead

#### Volet résidentiel

**1- Richard Aubé, 165 rue Hackett**

Prix: 50\$ en argent offert par la Pharmacie Chantal Richard, Stanstead

**2- Denise Morin, 8 rue Colbycroft**

Prix: certificat-cadeau d'un nettoyage et changement d'huile gratuit au garage et concessionnaire Béliveau Comeau, Stanstead

**3- Jean Charron, 350 rue Dufferin**

Prix: certificat-cadeau d'un nettoyage et changement d'huile gratuit au garage et concessionnaire Béliveau Comeau, Stanstead

**4- Donald Labonté: 53 Boul. Notre-Dame Est**

Prix: certificat-cadeau d'une valeur de 50\$ offert par le restaurant La vieille douane;

**5- Randy Davis, 727 rue Dufferin**

Prix: En collaboration avec le Stanstead Journal, certificat-cadeau d'une valeur de 40\$ offert par la Pizzeria Steve ainsi qu'une paire de billets offerte par la Maison du cinéma;

**6- Pauline Lapointe, 23 chemin de Fairfax**

Prix: certificat-cadeau offert par le restaurant Resto-Coq d'une valeur de 10\$, certificat-cadeau offert par le club vidéo Vidéo-Frontières d'une valeur de 10\$ ainsi qu'un certificat-cadeau offert par IGA Stanstead d'une valeur de 25\$.

En terminant, félicitation à tous nos gagnants et merci à tout ceux et celles qui y ont participé.

Le comité tient également à faire un remerciement spécial à toutes les entreprises qui ont donné si généreusement pour la distribution des prix. Merci à tous!



## CALENDRIERS

### OCTOBRE 2010

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3		5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

### NOVEMBRE 2010

D	L	M	M	J	V	S
		2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

### DÉCEMBRE 2010

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5		7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		





## On vous attend sur nos bancs d'école!

Le 31 août dernier, près de 5 500 élèves de la Commission Scolaire Eastern Townships (CSET) ont pris le chemin de l'école.

Toutefois, après un congé mérité de huit semaines, quelques jeunes ont fait un choix différent. Les statistiques récentes démontrent malheureusement qu'au cours des deux dernières années, près de la moitié des élèves qui ont quitté les écoles secondaires de la CSET sans l'obtention d'un diplôme ou qualification l'ont fait durant la période estivale. La CSET fait donc appel à toute sa communauté afin



d'inciter nos jeunes de la région à retourner en classe!

Voici quelques gestes concrets que nous pouvons poser afin de favoriser le retour à l'école du plus grand nombre d'élèves.

Vous êtes un parent? Voici comment contribuer au retour en classe de votre enfant :

- Valorisez, et ce en tout temps, la poursuite des études et l'obtention d'un premier diplôme;
- Contactez la direction de l'école de votre enfant, spécialement si vous avez des questions ou des inquiétudes;
- Questionnez votre enfant sur le déroulement de ses premières journées de classe. Pour plusieurs jeunes, cela représente une période stressante.

Vous êtes un employeur? Au cours des deux dernières années, le motif le plus souvent invoqué par les élèves qui ont quitté les écoles secondaires de la CSET sans diplôme ou qualification, était en lien avec le travail rémunéré. Comme employeur engagé dans la persévérance



scolaire et la réussite des jeunes de notre région, vous pouvez vous aussi poser des gestes concrets en faveur du retour en classe. Voici quelques exemples :

- Incitez vos employés-étudiants à retourner à l'école;
- Diminuez les heures de travail de vos employés-étudiants afin de favoriser leur réussite scolaire et leur retour en classe;
- Organisez une activité dans votre entreprise afin de souligner la fin de l'été et le retour en classe.

La persévérance scolaire passe par l'engagement de toute une communauté. Outre les parents et les employeurs, tous les adultes qui entourent les jeunes ont un rôle à jouer dans la réussite scolaire. Prenez le temps de vous informer du retour en classe des jeunes de votre entourage et encourager-les à poursuivre leurs études!

La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous, à tous les jours! Bon retour à l'école!



### Saviez-vous que la CSET est la meilleure option pour un enseignement bilingue ?

Une éducation bilingue « dès le départ » :

À la CSET, l'enseignement bilingue commence dès l'entrée à la maternelle, avec des programmes efficaces et intensifs qui préparent les enfants à la poursuite de leurs études dans l'une ou l'autre des langues officielles.

### Votre enfant pourrait être éligible à recevoir une éducation bilingue dans une école publique anglophone?

Les élèves qui souhaitent fréquenter une école anglophone doivent d'abord obtenir un certificat d'éligibilité du gouvernement du Québec. Plusieurs circonstances peuvent faire en sorte qu'un enfant y devienne éligible. Renseignez-vous en communiquant avec la CSET au numéro 819-868-3100, ou encore, visitez le site du MELS à l'adresse : [www.mels.gouv.qc.ca/daasa/rens/banque/fiches/f95.htm](http://www.mels.gouv.qc.ca/daasa/rens/banque/fiches/f95.htm)

## Les écoles de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET)

Si vous avez déménagé récemment ou si vous envoyez votre enfant à un nouveau service de garde, vous devez contacter l'école de votre enfant immédiatement afin de les informer du (des) changement(s).



Visitez notre site internet à [www.etsb.qc.ca](http://www.etsb.qc.ca)  
ou téléphonez au 819 868-3100



# Desjardins Caisse de Stanstead



**Siège social**

12, chemin de Fairfax  
Stanstead (Québec) J0B 3E0  
Tél. : 819 876-7551  
Télécopieur : 819 876-5663  
Guichets automatiques

**Centre de services de Beebe**

74, rue Principale  
Stanstead (Québec) J0B 3E5  
Tél. : 819 876-7551  
Télécopieur : 819 876-7031  
Guichets automatiques

Guichet automatique en dollars US au siège social.

## Informatique

# ASR

Vente • Service à domicile  
Internet • Sécurité  
Réparation • Installation  
Mise à jour • Maintenance  
Multimédia • Réseautique

**RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL**

Sylvain Raymond, technicien informatique

Cell. 819.212.0709 • Tél. 819.876.1434

sylvain@asr-e.com • www.asr-e.com

## Palais de Beauté Anne's



### Anne's Beauty Palace

515 Dufferin, Stanstead, Québec

### • Esthétique et beauté

- Teinture de cils • Facial
- Électrolyse • Maquillage cours
- Manucure et pédicure
- Pose d'ongles • Épilation à la cire
- Traitement unique
- Lumière pulsée (élimine les poils)
- Thermocoagulation (veines)
- Peeling facial, pour rides, acné etc.

## 819 876-5656



**POUR VENDRE OU ACHETER  
FOR SELLING OR BUYING**  
Faites confiance à / Trust

# JACQUES DUPONT

Courtier immobilier affilié

*Un agent d'expérience à votre service!  
An experienced realtor at your service!*

## 819.822.2222

[www.jacquesdupont.com](http://www.jacquesdupont.com)  
[jacquesdupont@sympatico.ca](mailto:jacquesdupont@sympatico.ca)

**RE/MAX** RE/MAX D'ABORD JACD  
Courtier immobilier agréé Franchisé indépendant et autonome de Re/Max d'Abord inc.  
157, boul. Jacques-Cartier Sud, Sherbrooke (Qc) J1J 2Z4 • Bur.: 819.868.6666 • Fax: 819.876.5590

Présenté par: L'Association des loisirs de Stanstead  
Presented by: Stanstead's Recreational Association

# MAISON HANTÉE HAUNTED HOUSE

October 31 octobre  
de 17h00 à 21h00  
from 5pm to 9pm

35, Canusa Street  
Stanstead (Quebec)

DS  
DE DILIGENCE SUPPLY  
communauté par / sponsored by